

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2021 DAC 627 DDCT DASCO Subventions (30.400 euros) à cinq associations au titre des projets culturels élaborés dans les quartiers populaires de la Politique de la ville (10e, 14e et 20e) et avenants aux CPO.

PROJET DE DELIBERATION**EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Au titre des projets culturels élaborés dans les quartiers populaires, dans le cadre de la Politique de la Ville, je vous propose, par le présent projet, d'apporter notre soutien, au titre de l'année 2021, aux associations suivantes :

La **Compagnie Abel** diffuse la danse par la pédagogie auprès des publics en difficulté, en particulier auprès des enfants et des familles. Les ateliers de pratiques et de culture chorégraphique qu'elle organise sont animés par un chorégraphe et un musicien au printemps, durant l'été et à l'automne. Le projet danse adultes-enfants *Donne-moi la main*, est conçu comme un acte de création collectif, ouvert à tous.

Compte tenu de l'intérêt que présente ce projet pour le public parisien, je vous propose d'attribuer une subvention totale de 3.000 euros soit 1.500 euros au titre de la culture et 1.500 euros au titre de la démocratie et des citoyens à la Compagnie Abel pour la poursuite de son projet *Donne-moi la main* dans le 10e arrondissement, et de m'autoriser à signer l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle d'objectifs joint.

L'association **129H Productions** est à la fois un collectif artistique, un studio d'enregistrement et une structure de production. L'association agit en France et à l'international. Elle a pour objet de promouvoir, appuyer et soutenir le développement de pratiques artistiques et culturelles émergentes au travers des activités de slam du Collectif 129H et de production musicale de 129H Studio. Basée et active dans le 20e arrondissement de Paris, elle conçoit et met en œuvre des projets à dimension artistique, culturelle et sociale.

Le projet *Le Grand Slam des Amandiers* consiste à proposer des ateliers d'écriture et de déclamation poétique. Ces différents ateliers ciblent principalement les publics jeunes du quartier Belleville Amandiers et a pour objectifs final la restitution des créations des ateliers sous forme de tournoi de slam inter-ateliers.

Cette année, malgré les confinements, les ateliers ont pu être majoritairement maintenus. Les participants ont été conviés aux Plateaux Sauvages en mai 2021 pour filmer leurs créations sans public afin de pouvoir diffuser leur travail dans le respect des réglementations sanitaires.

Compte tenu de l'intérêt que présente ce projet pour le public parisien, je vous propose d'attribuer une subvention totale de 4.700 euros soit 2.500 euros au titre de la culture, 1.200 euros au titre des affaires scolaires, 1.000 euros au titre de la démocratie et des citoyens à 129 H Productions pour la poursuite de son projet *Le Grand Slam des Amandiers* dans le 20e arrondissement, et de m'autoriser à signer l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle d'objectifs joint. Un financement complémentaire de ce projet au titre de la jeunesse sera proposé sur une autre délibération.

L'association **La Comédie des Anges** a pour objectif de développer des actions autour du théâtre de texte, du lien entre théâtre et patrimoine, mais aussi de développer des actions culturelles visant à enseigner les techniques théâtrales et parathéâtrales. L'association explore plusieurs formes d'interventions in situ et s'engage fortement auprès des publics peu ou pas familiers des arts théâtraux.

En 2021, La Comédie des Anges poursuit le projet Quartiers en poésie initié en 2016. Au contact des artistes professionnels, les bénéficiaires participent à une aventure de poétisation du quartier qui se traduit par la réalisation d'un livre qui met en miroir photos du quartier et poèmes des participants. Une chaîne poétique de distribution de signets-poèmes est déployée sur le quartier, elle est complétée par des expositions performances au sein du quartier et par des collages poèmes sur les murs. Malgré la crise sanitaire, le festival Quartiers en Poésie Paris20 Montreuil a pu se tenir du 13 au 21 mars 2021, dans le respect des règles sanitaires, sur le thème RespirationS.

Pour ce projet mené dans le cadre des actions culturelles dans les quartiers populaires, je vous propose d'attribuer à l'association La Comédie des Anges une subvention de 4.700 euros soit 2.000 euros au titre de la culture, 1.700 euros au titre des affaires scolaires et 1.000 euros au titre de la démocratie et des citoyens et de m'autoriser à signer l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle d'objectifs joint.

La compagnie **Tamérantong !** a pour objet de monter, avec des troupes d'enfants, des spectacles amateurs de théâtre dans les quartiers populaires. L'association intervient à Belleville, à Mantes-la-Jolie et à Saint-Denis et organise des tournées en France et à l'étranger. Les ateliers du projet *Théâtre et citoyenneté*, destinés aux enfants, permettent de les faire jouer et vivre ensemble et de les amener à s'interroger sur eux-mêmes et sur le monde. La participation des enfants durant plusieurs années consécutives permet une sensibilisation au théâtre, et assure un suivi des enfants et de leurs familles. La présence d'une coordinatrice famille au sein de l'association garantit l'efficacité de ce suivi personnalisé. L'association est fortement implantée dans l'arrondissement puisque, depuis 1992, elle travaille en partenariat avec l'école Tourtille. Enfin, l'association accompagne ses anciens membres pour envisager avec eux une suite à leur parcours de pratique artistique.

L'année 2021 est dédiée à la création d'une nouvelle troupe pour une initiation aux

arts de la scène. Des sorties culturelles dans le quartier sont également organisées en relation avec les partenaires locaux. Durant l'année 2021, l'association souhaite également produire et tourner un documentaire réalisé par Sébastien Lefèbvre sur la tournée du spectacle *La Tsigane de Lord Stanley*. De plus, des représentations de la dernière création, *Du rififi dans la Galaxie*, annulées en 2020 à cause de la crise sanitaire, devraient avoir lieu en juin 2021.

Pour ce projet, je vous propose d'attribuer à l'association Tamérantong ! une subvention de 10.000 euros soit 5.000 euros au titre de la culture, 3.000 euros au titre de la démocratie et des citoyens, et 2.000 euros au titre des affaires scolaires, et de m'autoriser à signer l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle d'objectifs joint.

La compagnie **Le Fil de soie** a été créée en 1999 par Ingrid de Reinach, artiste de cirque et directrice artistique. Elle propose des ateliers de pratique des arts du cirque et présente régulièrement dans l'espace public des déambulations, des numéros de cirque et des spectacles. Elle développe des ateliers découverte et des stages d'initiation au sein de deux quartiers populaires du 14e et du 20e arrondissement.

Dans le 20e, la compagnie organise des stages de cirque dans différents lieux : TEP ou centre d'animation Wangari Maathai, Maison des Fougères et dans l'espace public. Chaque stage aboutit à une restitution publique. En parallèle, les participants et leur famille sont conviés à un spectacle de cirque à la Villette ou au Cirque Électrique.

Dans le 14e, l'association propose des stages pluridisciplinaires autour des arts du cirque en partenariat avec les structures présentes dans l'arrondissement. En parallèle, une sortie spectacle est proposée au public de la Porte de Vanves.

En 2021, la compagnie garde les mêmes directions de travail et objectifs, en s'adaptant au contexte sanitaire et en tentant, d'une part, de développer de nouveaux partenariats et, d'autre part, de mener leur premier projet de création participative intergénérationnelle, *Notre légèreté*.

Pour ces projets, je vous propose d'attribuer à l'association Le Fil de soie une subvention de 8.000 euros soit 5.500 euros au titre de la culture, dont 3.000 euros pour le projet dans le quartier Porte de Vanves du 14e et 2.500 euros pour le projet dans le quartier Portes du 20e, et 2.500 euros au titre de la démocratie et des citoyens, et de m'autoriser à signer l'avenant n°3 à la convention pluriannuelle d'objectifs joint.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris